



LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 12 novembre 2014, à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Richard Durocher  
Cécile Gauthier  
Raymond Ménard  
Dany Ouellet

Marc-Olivier Bisson  
Jocelyn Fréchette  
Maxime Hupé-Labelle  
Anik Morin  
Michel Parenteau

**Les représentants du comité de parents**

Anne-Marie Arcand  
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke  
Sylvain Tremblay

**Absence**

Martine Caron

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette.

**Sont également présents :**

Raynald Goudreau, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

**Parole au président de la CSCV**

. Souhaite la bienvenue aux commissaires élus soit par le comité de parents ou lors de l'élection du 2 novembre dernier.

**ASSERMENTATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES JOCELYN FRÉCHETTE**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du président du Conseil des commissaires.

*Je, **Jocelyn Fréchette**, ayant été dûment élu président du Conseil des commissaires, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)

*Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.*

\_\_\_\_\_  
*Raynald Goudreau, directeur général*

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE RAYMOND MÉNARD DE LA CIRCONSCRIPTION 2**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 2.

*Je, **Raymond Ménard**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 2, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)



Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Raynald Goudreau, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE DANY OUELLET DE LA CIRCONSCRIPTION 3**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 3.

Je, **Dany Ouellet**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 3, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Raynald Goudreau, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE MAXIME HUPÉ-LABELLE DE LA CIRCONSCRIPTION 4**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 4.

Je, **Maxime Hupé-Labelle**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 4, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Raynald Goudreau, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE ANIK MORIN DE LA CIRCONSCRIPTION 5**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 5.

Je, **Anik Morin**, ayant été dûment élue commissaire de la circonscription 5, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermentée devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Raynald Goudreau, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE CÉCILE GAUTHIER DE LA CIRCONSCRIPTION 6**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 6.



1705

Je, **Cécile Gauthier**, ayant été dûment élue commissaire de la circonscription 6, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermentée devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Raynald Goudreau, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE RICHARD DUROCHER DE LA CIRCONSCRIPTION 7**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 7.

Je, **Richard Durocher**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 7, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Raynald Goudreau, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE MICHEL PARENTEAU DE LA CIRCONSCRIPTION 8**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 8.

Je, **Michel Parenteau**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 8, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Raynald Goudreau, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE MARC-OLIVIER BISSON DE LA CIRCONSCRIPTION 9**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 9.

Je, **Marc-Olivier Bisson**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 9, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Raynald Goudreau, directeur général



**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE ÉRIC ANTOINE DE LA CIRCONSCRIPTION 10**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 10.

*Je, **Éric Antoine**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 10, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)

*Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.*

\_\_\_\_\_  
*Raynald Goudreau, directeur général*

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT ANNE-MARIE ARCAND**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire-parent.

*Je, **Anne-Marie Arcand**, ayant été dûment nommée commissaire-parent, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)

*Assermentée devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.*

\_\_\_\_\_  
*Raynald Goudreau, directeur général*

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT DANIEL COOKE**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire-parent.

*Je, **Daniel Cooke**, ayant été dûment nommé commissaire-parent, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)

*Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.*

\_\_\_\_\_  
*Raynald Goudreau, directeur général*

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT STÉPHANE MONGEON**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire-parent.

*Je, **Stéphane Mongeon**, ayant été dûment nommé commissaire-parent, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)



Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

Raynald Goudreau, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT SYLVAIN TREMBLAY**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire-parent.

Je, **Sylvain Tremblay**, ayant été dûment nommé commissaire-parent, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

Raynald Goudreau, directeur général

**Parole au président de la CSCV**

. Remercie les commissaires sortants pour leur implication et leur engagement au bénéfice des élèves de la CSCV.

**Parole aux commissaires**

**Monsieur Richard Durocher**

. Remercie les citoyens de sa circonscription et les invite à communiquer avec lui.

**Monsieur Stéphane Mongeon**

. Remercie les électeurs qui se sont déplacés pour voter le 2 novembre dernier.

**Monsieur Raymond Ménard**

. Précise que l'assemblée générale de la coopérative de la cafétéria de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau s'est tenue le 29 octobre dernier.  
. Fait état d'un article de la revue *Savoir* publiée par la Fédération des commissions scolaires du Québec quant au Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, un modèle unique au Québec.

**Monsieur Sylvain Tremblay**

. Réfère au nouvel onglet *Implication parentale* du site de la commission scolaire qui comprend des sections traitant des conseils d'établissement, du comité de parents et du comité consultatif EHDAA.

**Madame Cécile Gauthier**

. Remercie les électeurs de sa circonscription.

**Monsieur Michel Parenteau**

. Remercie les électeurs de sa circonscription pour leur appui le 2 novembre dernier.  
. Mentionne qu'il sera présent au conseil d'établissement et aux activités des écoles de son secteur.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 27 (2014-2015)**

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2014**

**RÉSOLUTION 28 (2014-2015)**

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 17 septembre 2014 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Rapport des groupes de travail**

**Comité de parents par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay :**

- . Nomination des officiers du comité de parents : Sylvain Tremblay (président), Isabelle Yde (vice-présidente), Anne-Marie Arcand (secrétaire) Chantal Tanguay (trésorière), Robin Pilon et Bernadette Gilbert (délégués à la Fédération des comités de parents du Québec).
- . Calendrier scolaire 2015-2016.
- . Règlement relatif au traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.
- . Politique relative à la révision de décision
- . Prochaine rencontre : 13 novembre 2014 à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.

**Comité de vérification par monsieur Raynald Goudreau :**

- . Présentation des états financiers par la firme de vérification externe.

**Comité consultatif EHDAA par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon**

- . S'est réuni à deux reprises.
- . Nomination de Mme Chantal Tanguay à la présidence.
- . Plan d'action 2014-2015 du comité.

**Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :**

- . Rencontre, le 5 novembre, visant la mise en place du plan triennal de l'organisation.

**VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – NOMINATION**

**RÉSOLUTION 29 (2014-2015)**

Attendu les termes de l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., chapitre I-13.3) qui prévoit que le Conseil des commissaires nomme, parmi ses membres, le vice-président de la commission scolaire;

Attendu la procédure d'élection tenue par les membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 10 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE monsieur le commissaire Michel Parenteau soit nommé vice-président du Conseil des commissaires pour le présent mandat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Renée Larochelle présente sommairement son parcours professionnel.

**DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – NOMINATION**

**RÉSOLUTION 30 (2014-2015)**

Attendu les termes de la résolution 113 (2013-2014) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2014-2015 – adoption »;

Attendu qu'un poste régulier à la direction adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin est à combler;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;



1709

QUE madame Renée Larochelle soit nommée directrice adjointe à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à titre régulier, effectif en date du 10 novembre 2014.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La directrice du Service des finances, madame Nathalie A. Charette, présente les grandes lignes des états financiers 2013-2014

#### **ÉTATS FINANCIERS 2013-2014 – APPROBATION**

### **RÉSOLUTION 31 (2014-2015)**

Attendu les termes des articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu la présentation des états financiers 2013-2014 faite par la firme comptable Deloitte, S.E.N.C.L., lors de la rencontre du comité de vérification du 15 octobre 2014 ainsi que lors du comité de travail du 10 novembre 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Antoine;

QUE les états financiers de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, pour l'exercice financier 2013-2014 terminé le 30 juin 2014, soient acceptés tels que présentés par les comptables professionnels accrédités Deloitte, S.E.N.C.L.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÈGLEMENT RELATIF À LA PROCÉDURE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS – ADOPTION**

### **RÉSOLUTION 32 (2014-2015)**

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit établir, par règlement, une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

Attendu les termes de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres ainsi qu'auprès du comité de parents de la CSCV;

Attendu la parution d'un avis public, le mercredi 8 octobre 2014, dans les hebdomadaires régionaux *La Petite-Nation* et *Le Bulletin*;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 10 novembre 2014;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents soit adopté tel que déposé (Règlement C.C.r.46 – 2014 : Réf. Secrétariat général), le tout en conformité avec les termes de l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**POLITIQUE RELATIVE À LA RÉVISION D'UNE DÉCISION TOUCHANT UN ÉLÈVE – ADOPTION**

**RÉSOLUTION 33 (2014-2015)**

Attendu les termes de la résolution 32 (2014-2015) ayant pour titre «Règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents - adoption »;

Attendu que ledit règlement comprend une démarche de gestion des plaintes où, notamment, l'élève ou les parents peuvent formuler une demande de révision de décision auprès du Conseil des commissaires, le tout conformément aux articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Attendu les termes de l'article 11 de ladite loi qui prévoit que le Conseil des commissaires peut mandater un comité afin d'examiner une demande de révision de décision;

Attendu l'accord de principe formulé par le Conseil des commissaires, lors du comité de travail du 10 septembre 2014, quant au projet de politique relative à la révision d'une décision touchant un élève;

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres, du comité de parents ainsi qu'auprès du comité consultatif de gestion;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 10 novembre 2014;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la politique relative à la révision d'une décision touchant un élève soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion – 5212-02-01).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COMITÉ DE RÉVISION INSTITUÉ EN VERTU DE LA POLITIQUE RELATIVE À LA RÉVISION D'UNE DÉCISION TOUCHANT UN ÉLÈVE EN APPLICATION DES ARTICLES 9 À 12 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE – NOMINATIONS DES MEMBRES**

**RÉSOLUTION 34 (2014-2015)**

Attendu les termes de la résolution 33 (2014-2015) ayant pour titre « Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève – adoption »;

Attendu que l'article 6.1 de ladite politique prévoit que le Conseil des commissaires désigne, pour une période de deux ans, les cinq (5) membres votants ainsi que les 3 substituts qui siègent au comité de révision;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 10 et du 12 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE les quatre (4) commissaires membres du comité soient madame Anik Morin ainsi que messieurs Marc-Olivier Bisson, Michel Parenteau et Jocelyn Fréchette;

QUE les deux substituts aux commissaires membres soient, dans l'ordre, madame Cécile Gauthier et monsieur Dany Ouellet;

QUE la commissaire-parent membre du comité soit madame Anne-Marie Arcand;

QUE le substitut de la commissaire-parent soit monsieur Stéphane Mongeon;

QUE la présidence du comité de révision soit assumée par monsieur Michel Parenteau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 – NOMINATIONS**

**RÉSOLUTION 35 (2014-2015)**

Attendu les termes de l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l.-13.3);

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 10 et du 12 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE le comité exécutif soit formé de neuf membres, dont huit membres ayant le droit de vote ainsi que d'un commissaire-parent;

QUE les personnes suivantes soient membres du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2014 jusqu'à la première séance du mois de novembre 2015 :

Jocelyn Fréchette  
Éric Antoine  
Cécile Gauthier  
Anik Morin  
Stéphane Mongeon

Richard Durocher  
Maxime Hupé-Labelle  
Raymond Ménard  
Michel Parenteau

QUE la présente résolution remplace toute autre résolution antérieurement aux mêmes fins.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**RÉSOLUTION 36 (2014-2015)**

Attendu les termes de l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l.-13.3) qui prévoit que le Conseil des commissaires détermine la rémunération à laquelle ses membres ont droit en fonction d'un montant annuel maximal déterminé par le gouvernement du Québec;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires, lors du comité de travail du 10 novembre 2014, quant aux scénarios de rémunération;

Attendu que ce Conseil des commissaires a choisi un modèle de rémunération hybride qui inclut une rémunération annuelle régulière ainsi qu'une rémunération en fonction de la présence effective de ses membres;

Il est proposé par monsieur le commissaire Richard Durocher;

QUE la somme globale prévue pour la rémunération des commissaires (142 697 \$) soit répartie conformément au document *Répartition de la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2014-2015* (Référence – Secrétariat général), et ce, à compter du 7 novembre 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RAPPORT QUANT AUX POUVOIRS DÉLÉGUÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET DU COMITÉ EXÉCUTIF AU DIRECTEUR GÉNÉRAL PENDANT LA PÉRIODE ÉLECTORALE – ACCEPTATION**

**RÉSOLUTION 37 (2014-2015)**

Attendu les termes de la résolution 25 (2014-2015) ayant pour titre « Mandat de gestion au directeur général pour la période électorale »;

Attendu le rapport produit par le directeur général quant aux décisions prises par celui-ci au cours de la récente période électorale;



1712

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 10 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le rapport du directeur général pour la période électorale 2014 soit accepté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES**

**RÉSOLUTION 38 (2014-2015)**

Attendu que les chèques et effets bancaires requièrent deux signatures, le tout conformément aux usages en vigueur;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE les chèques et les effets bancaires émis par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soient signés par le président du Conseil des commissaires et le directeur général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**APPUI À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'OUTAOUAIS**

**RÉSOLUTION 39 (2014-2015)**

Attendu les récentes annonces du gouvernement du Québec, dont plusieurs laissent entrevoir une centralisation des pouvoirs, au détriment des régions;

Attendu l'intention du gouvernement du Québec de procéder à des modifications quant aux rôles et fonctions des conférences régionales des élus du Québec;

Attendu la lettre signée par la présidente et le directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) datée du 3 novembre 2014;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées considère que la décentralisation en faveur des régions est d'une importance capitale afin de s'adapter aux besoins particuliers de chaque milieu;

Il est proposé par monsieur le président Jocelyn Fréchette;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées appuie le maintien d'une instance de concertation et de développement régional pour l'Outaouais.

Monsieur le commissaire Maxime Hupé-Labelle demande le vote.

**POUR :** Éric Antoine, Marc-Olivier Bisson, Richard Durocher, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier, Raymond Ménard, Anik Morin, Dany Ouellet, Michel Parenteau.

**CONTRE :** Maxime Hupé-Labelle

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**Question relative à la séance**

**Monsieur Sylvain Tremblay**

. Nomination, à titre de représentant du comité de parents, de M. Daniel Cooke au comité consultatif de transport.



LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION 40 (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 3 décembre 2014, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 21 h 18.

**Jocelyn Fréchette,**  
Président du Conseil des commissaires

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général